

Attribution de subventions pour des manifestations culturelles et sportives en 2005

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS			
Commission n°9		Bureau	
séance du 15/02/05	favorable	séance du 10/03/05	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2005 Montant prévu au BP 2005 : 20 000 € Imputation : 65 741- 40 et 65 741-33	Montant des subventions proposées : 14 650 €

Au regard des critères arrêtés pour l'intérêt communautaire concernant l'attribution de subventions à des associations pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives validés par délibération du 6 septembre 2002 (voir tableau ci-dessous),

Critères de soutien à une manifestation culturelle ou sportive par la CAGB		
Critères	Description	Exclusion
Rayonnement	Rayonnement intercommunal Rayonnement d'agglomération Rayonnement régional ou national	Fête d'envergure locale, de quartier
Innovation	Manifestation innovante par sa thématique, son lieu (utilisation de lieux insolites) Manifestation unique sur un secteur ou sur le territoire de l'agglomération, de la région	Fêtes villageoises, fêtes foraines, brocantes...
Accès pour tous	Ouverture de la manifestation à tout public Prix d'entrée ajusté en fonction des publics, non prohibitif Accent sur un type de public : (public jeune notamment)	Concours spectacles réservés à certains publics Prix d'entrée prohibitif
Implication des acteurs locaux et mise en réseau	Manifestation s'appuyant sur le tissu associatif local, les habitants Manifestation mettant en réseau plusieurs associations	

et à la vue des orientations budgétaires 2005 (ligne de 20 000 €), il est proposé de soutenir les projets suivants :

Tour de Franche-Comté

L'Association du Tour Cycliste de Franche-Comté organise le 27^{ème} « tour cycliste de Franche Comté » les 19, 20, 21 et 22 mai 2005 (4 étapes, 5 jours). Cette épreuve est classée en catégorie Elite Open. Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 127 000 €.

Etant donné le rayonnement régional et au-delà de la manifestation, l'animation qu'elle engendre par sa traversée du territoire de la CAGB et l'implication des acteurs locaux, en particulier celle des Communes « étapes » (une étape arrivera à Pouilley-les-Vignes et une étape partira de Fontain),

✍ **il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 5000 € à l'association du tour cycliste de Franche-Comté pour l'organisation de cette manifestation**

Remarque : il s'agit de la confirmation d'un partenariat validé en 2004 pour 3 ans (convention de 3 ans 2004-2005-2006 signée en 2004).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

Diagonale du Doubs

L'amicale de Saône organise la 10^{ème} édition de la « Diagonale du Doubs » (randonnée VTT) le 24 avril 2005. Le succès et la réussite de cette randonnée ne sont plus à démontrer (plus de 2000 participants chaque année). Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 90 452 €
Etant donné le rayonnement régional et au-delà de la manifestation, l'animation qu'elle engendre par sa traversée du territoire de la CAGB, son caractère insolite (transport des VTT par camions, et des participants par le train) son ouverture à tous, la forte implication des acteurs locaux (l'amicale de Saône, la Commune de Saône, 200 bénévoles...), et sa convergence avec une des politiques de la CAGB (schéma de circuits VTT),

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1500 € à l'amicale de Saône pour l'organisation de cette manifestation***

Remarque : il s'agit de la poursuite d'un partenariat engagé en 2002, 2003 et 2004. Un challenge de l'Agglomération sera proposé (la Commune de la CAGB la plus représentée proportionnellement à son nombre d'habitants sera récompensée).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

Animation rugby

L'Olympique Rugby de Besançon se propose d'organiser durant l'année 2005 quatre entraînements de son école de rugby décentralisés dans des Communes de la CAGB. L'objectif étant de promouvoir le rugby auprès des jeunes et de créer une animation conviviale au sein des villages accueillants.

Etant donné le rayonnement intercommunal du projet, l'animation qu'elle engendre dans les Communes concernées, son caractère innovant (le rugby n'est présent qu'à Besançon dans l'agglomération), le fait qu'elle s'adresse aux enfants et adolescents, et l'implication des acteurs locaux (OB Rugby, Communes accueillantes),

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 400 € à l'OB Rugby pour l'organisation de ces manifestations (correspondant à la prise en charge du transport en bus de l'école de rugby).***

Remarque : il s'agit de la poursuite d'un partenariat engagé en 2003 et 2004.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

Trail des forts du Grand Besançon

L'Association des Municipaux de Besançon organise la 2^{ème} édition du « trail des forts du Grand Besançon » le 8 mai 2005. Ce trail a regroupé en 2004 près de 400 concurrents (+ leur famille) venus de toute la France. L'objectif de l'association outre l'aspect sportif est de mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, paysager (collines, forts, sentiers) du Grand Besançon. Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 24 000 €.

Etant donné le rayonnement régional et au-delà de la manifestation, son caractère innovant (trail), son ouverture à tous, l'implication des acteurs locaux (association des municipaux, ville de Besançon, bénévoles...) et sa convergence avec des politiques de la CAGB (valorisation du patrimoine naturel et culturel à travers le projet de circuits pédestres et VTT, mise en valeur des collines et belvédères de la vallée du Doubs, participation à la démarche UNESCO...),

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 2000 € à l'association des Municipaux de Besançon pour l'organisation de cette manifestation.***

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

1/4 de finale du championnat de France BMX

L'ASPTT Besançon, section BMX » organise les 1/4 de finale du championnat de France BMX (VTT-cross) les 21 et 22 mai 2005 à Besançon (site de la Malcombe). Pour cette manifestation, 700 participants et 1000 accompagnateurs sont attendus. Les compétiteurs sont essentiellement des adolescents. L'objectif de l'ASPTT est de faire découvrir ce sport spectaculaire au plus grand nombre. Pour information, la France accueillera le championnat de monde de BMX à Paris Bercy en 2005 et la discipline sera sport olympique en 2008 à Pékin. Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 32 100 €.

Etant donné le rayonnement national de la manifestation, son caractère innovant (discipline nouvelle et spectaculaire) son ouverture à tous (entrée gratuite sur le site), l'implication des acteurs locaux (ASPTT, bénévoles, ville de Besançon),

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 750 € à l'ASPTT Besançon, section BMX pour l'organisation de cette manifestation.***

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

L'Herbe en Zik

L'association Radio Campus organise le 4^{ème} festival de musiques actuelles « L'Herbe en Zik » à Besançon (campus de la Boulois), les 5, 6 et 7 mai 2005. Cette manifestation monte en puissance depuis sa création (3000 personnes en 2002, 5000 en 2003, 7000 en 2004). En 2005, l'association Radio campus propose un nouveau concept avec des animations, des ateliers, des conférences en partenariat avec le tissu associatif local. L'objectif est de proposer un festival sur l'agglomération touchant le public étudiant très nombreux à Besançon mais aussi un public plus âgé. Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 136 000 €.

Etant donné le rayonnement régional conforté d'année en année de la manifestation, son caractère innovant (seul festival de musiques actuelles conséquent sur l'agglomération), l'implication des acteurs locaux (radio campus, étudiants, associations, ville de Besançon...), son intérêt pour la rayonnement de l'agglomération notamment auprès du public étudiant,

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1500 € à l'association « Radio Campus » pour l'organisation de cette manifestation.***

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

Biennale des arts plastiques en Franche Comté

L'association « Dev'Art » organise la 2^{ème} « biennale des arts plastiques en Franche Comté » les 21, 22 et 23 octobre 2005 à Besançon. Il s'agit d'une exposition collective de grande envergure, avec pour objectifs la mise en valeur de la création contemporaine régionale et la démocratisation de l'art. Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 78 000 €.

Etant donné le rayonnement régional de la manifestation, son caractère innovant (rassemblement d'artistes sur un même lieu) l'implication des acteurs locaux (Dev'Art, artistes locaux), son ouverture à tous,

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1000 € à l'association « Dev'Art » pour l'organisation de cette manifestation.***

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

Festival Celtique

L'Entente sportive de Chemaudin organise un « festival celtique » les 8, 9 et 10 juillet 2005.

Le festival se déroulera sur 3 jours avec un tremplin entre 6 groupes celtiques programmés le vendredi 8 juillet, un concert le 9 juillet avec le vainqueur du tremplin en première partie et la venue du groupe Tri Yann, et se clôturera par un Fest-Noz le dimanche 10 juillet. Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 74 546 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation grâce notamment à la présence du groupe Tri Yann, son caractère innovant (festival celtique) l'implication des acteurs locaux (Entente sportive), son ouverture à tous,

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1500 € à l'entente sportive de Chemaudin pour l'organisation de cette manifestation.***

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir**

Le total de ces subventions représente la somme de 14 650 €.

Pour mémoire, une subvention de 3000 € a été accordée à la Ligne de Franche-Comté pour l'organisation de « l'Open de tennis de Franche-Comté 2005 » par le Conseil Communautaire du 25 février 2005, portant à ce jour les dépenses sur la ligne financière dotée de 20 000 € à 17 650 €.

Les modalités de partenariat en terme de communication seront établies au cas par cas et suivies par le service communication de la CAGB. Elles seront précisées dans la convention à intervenir entre chaque association et la CAGB pour le versement de la subvention.

Pour extrait conforme,

Le Président